



INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

35 Rue JUSTIN CATAYÉ

97320 SAINT LAURENT DU MARONI

Tél. : 05 94 28 44 35

Mail : accueil@projetproplus.fr – Site : www.projetproplus.fr



Direction générale
de la cohésion
et des populations
(DCCOP)



DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT

IFAS Projet Professionnel Plus

SAINT LAURENT DU MARONI

Année 2025

Début de formation Janvier 2026

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

Tél : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

 : www.projetproplus.fr

Version 2

✉ : 16 rue des balourous, ZAE de COPAYA, MATOURY 97351

☎ : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

✉ : accueil@projetproplus.fr

N°Finess : 970305128

Dates des épreuves de sélection

Les épreuves de sélection se limitent à une sélection sur dossier et un entretien oral sur la base du projet professionnel.

Ouverture de l'inscription Dossier à retirer sur le site Site de PPP : www.projetproplus.fr	17 mars 2025
Date de téléchargement sur le site à l'aide du lien	A partir du 24 mars 2025
Date limite du dépôt du dossier	18 avril 2025
Épreuves d'admission (oraux)	Du 13 mai au 14 mai 2025
Affichage résultats	Mardi 03 juin 2025
Confirmation d'admission	Mardi 10 juin 2025
Pré-rentree	Lundi 05 janvier 2026
Rentrée	Mardi 06 janvier 2026

ORGANISME DE FORMATION

Raison Sociale : PROJET PROFESSIONNEL PLUS
Représentant légal : Marie-Annick LEMKI
Adresse : 16 rue des Balourous, ZAE de Copaya
Téléphone : 0594 28 44 35
N° de SIRET : 435 190 830 000 32

Type d'établissement : SARL
En qualité de : Directrice
Ville : 97351 MATOURY
E-mail : accueil@projetproplus.fr
Code APE : 8559A

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Durée de la formation :

- 1540 heures
 - Sur un an pour la formation en initiale
- **Enseignement en institut de formation :**
22 semaines, soit 770 heures ;
- **Enseignement en stage :**
22 semaines, soit 770 heures.

Dates de la formation :

- Début de la formation : 05 janvier 2026
- Fin de la formation : 04 décembre 2026

Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 11h45 13h00 à 17h00	7h30 à 11h45 13h00 à 17h00	7h30 à 13h00	7h30 à 11h45 13h00 à 17h00	7h30 à 11h45 12h30 à 14h30
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h00	Soit 8h	Soit 6h00

Public visé, prérequis :

- Être âgé de 17 ans minimum.
- Avoir réussi aux examens de sélection d'entrée en formation
- Être titulaire du B1

MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Documentation remise au stagiaire
 - Support de cours
 - Mise en situation professionnelle
 - Travaux pratiques
 - Simulations en santé
- **Moyens techniques**
 - Ordinateurs
 - Vidéo projecteur
 - Imprimante laser couleur, scanner
 - Tableau numérique
- **Moyens d'encadrement**
 - Cadre de santé
 - Formateur infirmier
 - Formateur aide soignant

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**
- **Sanction**
 - Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

OBJECTIFS

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les 10 modules de la formation.
- Former des professionnels au métier d'aide-soignant.

CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Module 1	L'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque.	21 heures
Module 3	Évaluation de l'état clinique d'une personne	77 heures
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.	182 heures
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 heures
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures
Module 9	Traitement des informations	35 heures
Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.	70 heures

Le diplôme d'État, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

Compétence 1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
Compétence 2	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
Compétence 3	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
Compétence 4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
Compétence 5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Compétence 6	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
Compétence 7	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Compétence 8	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
Compétence 9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Compétence 10	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
Compétence 11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Le coût de l'inscription au concours est gratuit.

Date limite du dépôt du dossier : 18/04/2025

BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE

À L'ADRESSE SUIVANTE :

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

(CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT)

35 rue Justin CATAYEE

97320 Saint-Laurent du Maroni

[Vous devez utiliser ce lien pour vous inscrire à compter du 24 mars 2025](#)

Bonjour,

1. Cliquez sur le lien
2. Puis cliquer sur inscription,
3. Vous allez recevoir un mail, cliquez sur « votre lien pour changer votre mot de passe »
4. Retour sur le site cliquer sur connexion

Si vous voulez envoyer de nouvelles pièces, il suffit de vous reconnecter avec votre mot de passe.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter nos services.

FRAIS DE SCOLARITÉ

- ❑ **COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION : Pour les agents de la fonction publique hospitalière.** Avant de passer le concours, il est impératif d'informer votre employeur de votre projet professionnel en lui adressant un courrier de motivation. Il faut que votre projet soit connu 1 an avant pour être financé. Sans cette communication, l'employeur est d'en droit de ne pas financer votre projet de formation en de vous demander de le reporter.
- ❑ **Pour les demandeurs d'emploi :** Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.
- ❑ **Pour les candidats salariés :** Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques totale ou partielle. Prise en charge par l'employeur ou par l'OPCO. Prise en charge par le **CPF** ou par le **CPF** de transition. **La demande doit être faite auprès de l'OPCO dès l'inscription au concours.**
- ❑ Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION 2025 AIDE-SOIGNANT

POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité en couleur (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ Ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- ☐ Copie de l'attestation de sécurité sociale
- ☐ Ou les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- ☐ Et, le cas échéant, uniquement pour la rentrée de janvier 2026, une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant au cours de l'année 2024-2025.
- ☐ Certificat médical d'aptitude physique et mentale pour exercer la profession.
- ☐ Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- ☐ Possibilité de joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.
- ☐ 1 photo d'identité récente à coller sur la fiche d'inscription.

POUR LE DOSSIER DE SELECTION :

Le candidat doit rédiger un dossier de projet professionnel qui se compose :

- ❑ D'un curriculum vitae à jour précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes
- ❑ Une lettre de motivation **manuscrite**,
- ❑ Un document manuscrit relatant, à votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

« Concours d'aide-soignant »

FICHE D'INSCRIPTION

SAINT-LAURENT du MARONI

Coller la photo

☐ Mme ☐ M.

Nom de famille :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : Lieu :

Nationalité :

Portable :

N° de pièce d'identité :

Date de validité :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :@.....

Diplôme le plus élevé : Année d'obtention :

N° de sécurité sociale :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

Organisme financeur :

Votre situation : Salarié : ☐ Agent public ☐ Demandeur d'emploi ☐ RSA ☐

Situation personnelle : Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Autre :

Porteur de handicap : Oui Non

Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.

Lu et approuvé

Signature / Date

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (NE RIEN INSCRIRE)

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Curriculum vitae à jour,
- ☐ Une lettre de motivation manuscrite,
- ☐ Un document relatant votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ Copie des résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- ☐ Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- ☐ Attestation de suivi de préparation aux épreuves de sélection
- ☐ Attestation de niveau de langue requis B1
- ☐ Candidat titulaire du diplôme d'état DEAP / BAC PRO SAPAT/ BAC PRO ASSP
- ☐ Titre professionnel ADFV / ASMS
- ☐ Diplôme ambulancier (2006 niveau 3) / ARM 2019 (Niveau 4)
- ☐ Justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...)
- ☐ Copie de l'attestation de sécurité sociale
- ☐ Certificat médical
- ☐ 1 photo d'identité récentes
- ☐ 1 enveloppes A5 autocollantes (228* 162) timbrées au nom et à l'adresse du candidat
- ☐ Paiement des droits d'inscription : ☐ CB ESP ☐

- ☐ Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat :/...../2025
- ☐ Date de réception du dossier d'inscription à l'IFAS /PPP :/...../2025
- ☐ Dossier complet accepté :/...../2025
- ☐ Dossier incomplet rejeté :/...../2025

AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

OBJET :

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2025, sur le site internet de Projet Professionnel Plus
www.projetproplus.fr

Je soussigné(e),

☐ Monsieur

☐ Madame

Nom :Prénom :

Candidat (te) au concours d'entrée en formation d'aide-soignant, session 2026, promotion janvier 2026,

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

L'organisme de formation Projet Professionnel Plus, à publier mes résultats du concours d'entrée en formation d'aide-soignant sur leur site internet www.projetproplus.fr

Rappel :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de Projet Professionnel Plus.

Signature

Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.

Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement, d'absence, de maladie ou d'échec au concours, etc.

Possibilités de facilités de paiement

Toutefois, la formation doit-être réglée en tout ou partie dès le début de la formation.

Au cas contraire, le dossier d'inscription se verra refuser.

Contenu du dossier à apporter

Fiche d'inscription + pièces à fournir.

Bien contrôler votre dossier avant de nous le déposer
Tout dossier d'inscription incomplet se verra refusé